

PLANIFICATION

Centrale d'Achat du Transport Public – CC Yvetot Normandie

Plan De Mobilité Simplifié

Présentation du plan d'action détaillé



Sommaire

Rappel du contexte et de l'objectif

Plan d'actions

Préambule méthodologique

Transport en commun

Covoiturage

Intermodalité en gare

Modes actifs

Stationnement en centre-ville

Actions transversales

Synthèse



Rappel du contexte et de l'objectif

Les objectifs et les étapes de la phase « Stratégie »

DIAGNOSTIC
6 MOIS

**DÉFINITION DE LA
STRATÉGIE DE MOBILITÉ**
4 MOIS

PLAN D'ACTIONS
4 MOIS

OBJECTIFS

- faire le lien et assurer la transition entre le diagnostic et le plan d'action
- définir des priorités
- donner du sens aux actions que l'on veut mettre en place
- assurer la cohérence du plan d'action

OBJECTIFS

- Définir les axes stratégiques du PDMS → Comment communiquer la stratégie
- Définir un portefeuille d'actions → Comment mettre en œuvre la stratégie

REUNIONS

- 1 COTECH
- 1 COPIL
- 1 présentation en Conseil Communautaire
- 1 réunion publique de présentation du PDMS à la population (contenu à définir)

3 grands axes de travail pour le PDMS

Proposition de 3 axes / grandes directives

Axe A | Développer l'offre alternative à la voiture individuelle

Axe B | Travailler de manière collaborative dans le cadre des projets de mobilités et de leur concrétisation

Axe C | Mettre en place des mesures de communication et d'accompagnement vis-à-vis des enjeux de mobilité

- Un plan d'actions du Plan de Mobilité Simplifié constitué de 3 axes de travail, dont chaque axe constitue un axe transversal pour parvenir à une évolution de la mobilité sur le territoire.

Un ensemble d'objectifs stratégiques et opérationnels

Axe	Formulations des objectifs du plan de mobilité simplifié	Typologie
Objectif chapeau	Adapter la gouvernance aux enjeux de mobilité sur le territoire	Stratégique
Axe A Développer l'offre alternative à la voiture individuelle	Garantir l'accessibilité aux équipements et aux emplois du territoire via des solutions alternatives à la voiture individuelle	Stratégique
	Proposer une alternative à l'usage de la voiture individuelle (covoiturage)	Stratégique
	Proposer une alternative à la possession d'une voiture individuelle (autopartage)	Opérationnel
	Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour la desserte des zones peu denses	Stratégique
	Restructurer la desserte locale en transport en commun à l'échelle de la polarité élargie	Opérationnel
	Améliorer l'intermodalité au pôle Gare SNCF (internes ou externes au territoire) : rabattement TC, itinéraire vélo...	Opérationnel
Axe B Travailler de manière collaborative dans le cadre des projets de mobilités et leur concrétisation	Mettre en place une politique de stationnement adaptée aux différents types de besoins sur le territoire : centre ville, Gare SNCF...	Stratégique
	Travailler en collaboration avec la Région pour une offre de transport collectif au plus près des besoins	Opérationnel
	Travailler en collaboration avec les communes de la CCYN dans un but de concrétisation du Schéma Directeur Cyclable	Opérationnel
Axe C Mettre en place des mesures de communication et d'accompagnement vis-à-vis des enjeux de mobilité	Rendre visibles et accessibles les offres de mobilités sur et en relation avec le territoire	Opérationnel
	Mettre en place un observatoire de la mobilité à l'échelle du territoire	Stratégique

Plan d'actions multimodal

1 Transport en commun

Réorganiser le réseau de transport en commun régulier Vikibus

Compléter le réseau régulier Vikibus par un service de TAD

Adapter le réseau de cars régionaux pour compléter le réseau Vikibus

2 Covoiturage

Accompagner et encourager le développement du covoiturage domicile-travail

3 Intermodalité en gare

Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

4 Modes actifs

Accompagner la transition des usagers vers le vélo

Améliorer la marchabilité du territoire

5 Stationnement en centre-ville

Adapter l'offre de stationnement en zone bleue du centre-ville aux réels besoins existants

Orienter les visiteurs vers les poches de stationnement existantes en bordure du centre-ville

6 Actions transversales

Agents CCYN sur les sujets mobilité

Elaborer des fiches descriptives de l'ensemble des solutions de mobilité disponibles sur le territoire

Créer un observatoire des mobilités sur le territoire

Proposer des animations autour du domaine de la mobilité

Accompagner les entreprises et les établissements scolaires dans leur démarche de plan de déplacement



Plan d'actions

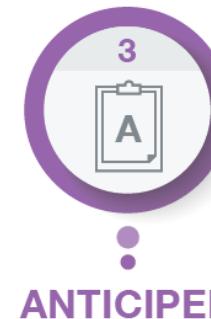


Plan d'actions

Préambule méthodologique

Différents types d'actions

- Différents types d'actions en fonction de leurs **conditions d'opérationnalité** : faire, étudier (pour faire) et anticiper
- Différents **horizons de mise en œuvre** : court terme, moyen terme ou long terme.



Conditions réunies
Décrire les mesures à engager
Programmer les actions
Garantir la cohérence
Planifier l'évaluation et le suivi
Etc.

Vers la rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre

Conditions à préciser
Engager les études techniques
Constituer une gouvernance
Engager des discussions
Etc.

Vers la rédaction d'un cahier des charges d'étude pré-opérationnelle ou opérationnelle

Conditions non réunies
Confirmer l'opportunité
Assurer une veille
Sensibiliser les acteurs
Etc.

Prise en compte dans les études et chantiers pour ne pas obérer l'avenir





Plan d'actions

1 Transport en commun

Action 1.1 Réorganiser le réseau Vikibus

Définir les principes de desserte en transport en commun Vikibus sur la polarité d'Yvetot – Sainte-Marie-des-Champs

Objectifs à atteindre :

- Proposer une offre de transport en commun régulier adapté à tous les usagers en termes d'itinéraires, de fréquence et d'amplitude
- Adapter les horaires des lignes afin d'optimiser les dessertes de la gare et des établissements scolaires

Mesures à mettre en place :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de transport à janvier 2025 :

- Définir un réseau de transport en commun cohérent avec les besoins des usagers ciblés :
 - définir le nombre de lignes ;
 - leur fréquence et amplitude ;
 - le nombre de véhicules nécessaire, leur gabarit et motorisation ;
- Définir le nombre de véhicules à acheter et à conserver. Définir un plan d'investissement
- Réétudier la tarification du réseau Vikibus en lien avec sa restructuration en évaluer la balance bénéfice/coût induit

Au cours de la DSP :

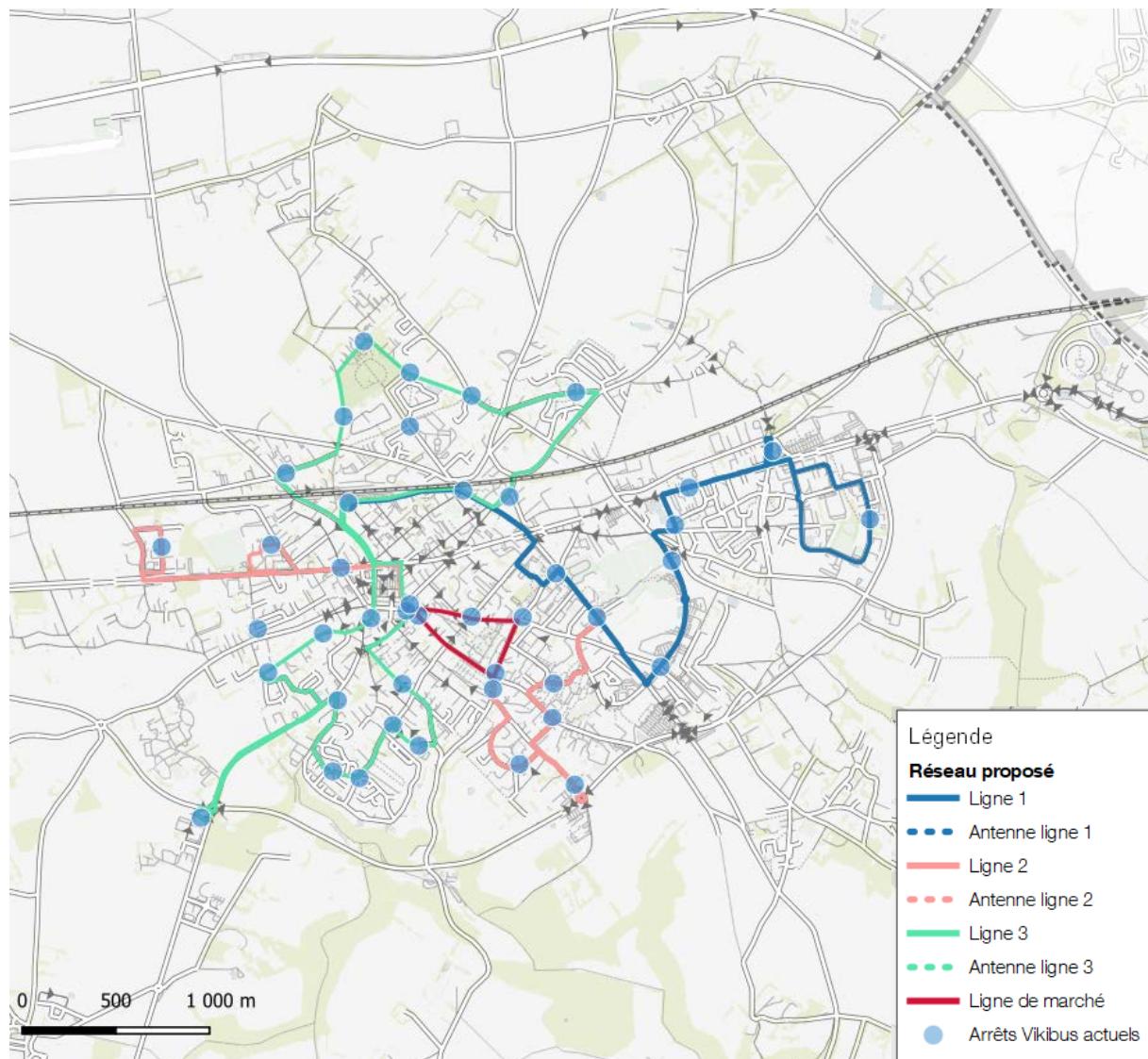
- Actualiser régulièrement les fiches horaires du réseau Vikibus pour permettre les correspondances avec les trains à la gare d'Yvetot (mise à jour des horaires de la SNCF deux fois par an) et correspondre aux horaires d'entrée et sortie des classes pour les collèges et lycées
- Renouveler les véhicules en engageant une réflexion sur l'évolution de la motorisation de la flotte
- Suivre l'exploitation du réseau au quotidien

Axe(s) stratégique(s)	A		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire et Etudier (pour faire)		
Echelle d'intervention	Centralité Yvetot / Ste-Marie-des-Champs		
Publics visés	Ensemble de la population desservie par Vikibus		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la centralité Exploitant / Atoumod	Porteur de l'action Partenaires techniques Déléguataire du service		
Coûts ponctuels	Coûts annuels		
21'350 € (AMO DSP TO2 Calia – 2024)	586'000 € (Coût estimatif au 04.09.2023 Comité des Partenaires) 700'000 € (Renouvellement flotte – Hypothèse basse)		

Suivi des mesures (détail page suivante)

- A minima les données et ratios permettant d'alimenter l'enquête annuelle de l'UTP et l'observatoire normand des déplacements (ONDE) et qui permettent de mesurer l'efficacité économique du réseau
- Des éléments permettant de qualifier la demande, voire d'apprécier l'adéquation de l'offre à la demande théorique potentielle

Proposition d'organisation projetée du réseau VIKIBUS



- Un fonctionnement via 4 lignes :
 - **2 lignes principales** : les lignes 1 et 2 qui desservent les principaux pôles générateurs en partant de la Gare SNCF du territoire avec deux antennes particulières :
 - De desserte de la zone d'habitat rue des Mésanges/des Tilleuls ;
 - De desserte de la zone d'activité de Valliquerville
 - **1 ligne secondaire** : la ligne 3 qui fonctionne en double bouclage et qui dessert principalement des zones d'habitat en passant par la Gare SNCF ;
 - **La ligne de marché** : maintenue avec un fonctionnement identique à l'actuel ;
- Fréquence de **60 min en heure creuse et 30 min en heure de pointe sur les lignes principales (1 et 2)** / Fréquence de **60 min sur la ligne 3** ;
- Nécessite **6 véhicules au total** : **5 sur les lignes régulières (heure de pointe : 5 / heure creuse : 3) dont 1 véhicule pour la ligne de marché + 1 véhicule de secours**

Action 1.1 Réorganiser le réseau Vikibus

Indicateurs de suivi des mesures

Alimenter l'enquête annuelle de l'UTP et l'observatoire normand des déplacements (ONDE):

- Par les données suivantes :
 - Population desservie (en milliers d'habitants)
 - Surface des communes desservies (en km²)
 - Longueur des lignes (en km)
 - Voyages (en milliers)
 - Déplacements (en milliers)
 - Nombre de véhicules en parc
 - Effectif du personnel
 - Recettes commerciales (en k€)
 - Dépenses de fonctionnement (en k€)
 - Vitesse d'exploitation bus (en km/h)
 - Km parcourus (commerciaux en en haut-le-pied)



- Pour obtenir les ratios suivants :
 - Habitants desservis par km²
 - Kilomètres par habitant
 - Voyages par habitant
 - Voyages par kilomètre
 - Kilomètres par salarié
 - Kilomètre par personnel roulant
 - Recette par voyage (en €)
 - Dépense par voyage (en €)
 - Dépense par km (en €)
 - Taux de couverture des dépenses (R/D en %)

Analyser l'adéquation de l'offre à la demande :

- Grâce aux données issues de la billettique
 - Montées aux arrêts
 - Part des déplacements comprenant une correspondance en interne au réseau urbain ou avec un autre réseau (TER ou Cars Nomad)
 - Répartition par type de titre

- Via une enquête à bord
 - Origine / Destination
 - Motifs de déplacement
 - Fréquence d'utilisation du service
 - Profil de la clientèle

Action 1.2 Compléter le réseau régulier Vikibus par un service de TAD

Définir les grands principes de la desserte en transport à la demande

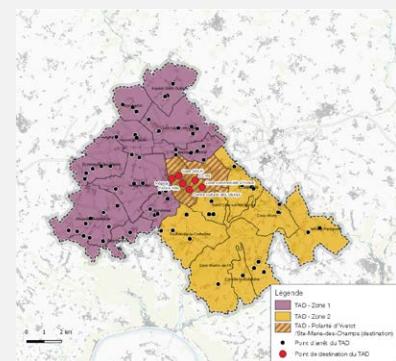
Objectif à atteindre :

- Mettre en place un service de transport à la demande de rabattement vers la centralité pour les communes qui ne sont pas desservies par le réseau régulier Vikibus

Mesures à mettre en place :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle DSP :

- Définir l'ensemble des paramètres liés au service de transport à la demande :
 - mode de fonctionnement : organisation projetée : mise en place d'une zone globale (fonctionnement avec 1 véhicule) puis dans un second temps division selon 2 zones distinctes de part et d'autre d'Yvetot (en option, nécessite un second véhicule) ;
 - arrêts desservis (à priori arrêts scolaires existants sur les communes rurales et 6 arrêts de desserte identifiés à Yvetot) ;
 - amplitude des horaires de fonctionnement (à priori en heures creuses seulement)
 - nombre de circuits par jour et par zone (à priori possibilité d'effectuer un A/R le matin ou l'après-midi, du lundi au samedi)
 - nombre de véhicule nécessaire, leur gabarit et motorisation ;
- Affiner la complémentarité possible des véhicules utilisés pour le réseau Vikibus et le service de TAD



Au cours de la DSP :

- Suivre l'exploitation du réseau au quotidien afin de faire évoluer l'offre

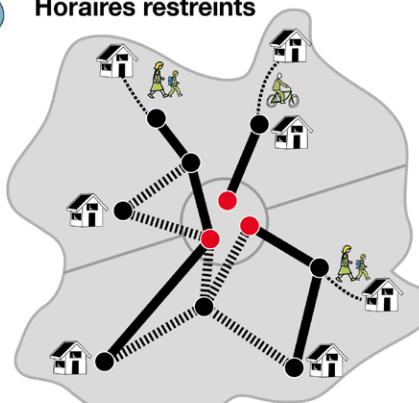
Axe(s) stratégique(s)	A B					
Actions chapeaux	-					
Conditions d'opérationnalité	Faire Etudier pour faire					
Echelle d'intervention	Communes rurales					
Publics visés	Captifs : personnes âgées, jeunes, PMR, personnes en parcours d'insertion professionnelle					
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme			
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle					
CCYN Communes de la CCYN Exploitant / Atoutmod	Porteur de l'action Partenaire dans la définition du besoin Délégitataire potentiel du service					
Coûts ponctuels	Coûts annuels (d'exploitation)					
60'000 € (45'000 € d'achat d'un minibus 9 places prééquipé PMR + 15'000 € de déploiement de la plateforme de réservation/application/standard)	196'000 € (196'000€ de charges d'exploitation [Calia au CdP du 04.09.2023])					
Suivi des mesures						
<ul style="list-style-type: none"> Nb de km parcourus/an : km commerciaux et km HLP Nb de voyages et de courses (pour en déduire le taux de remplissage) Nb de courses réalisées/mois et /an par commune d'origine Nombre d'usagers distincts par OD Recettes commerciales 						

Organisation projetée du TAD sur la CCYN

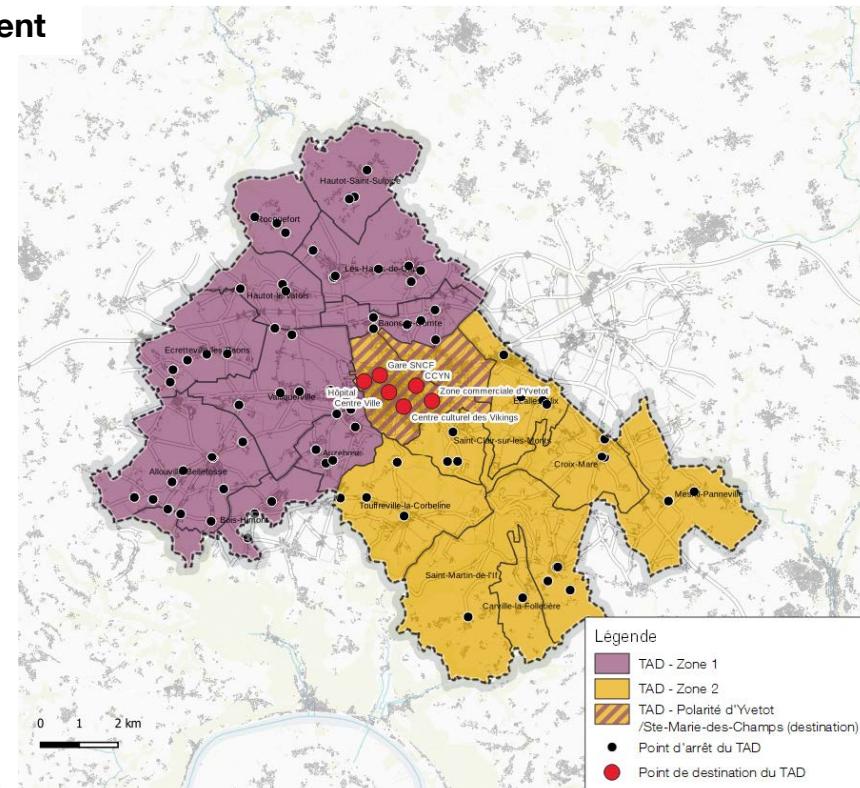
- Objectif : permettre aux habitants des communes rurales non desservies par le réseau régulier de rejoindre la centralité

Service à la demande de rabattement

- Points d'arrêt fixes
- Points de chutes fixes
- Itinéraire à la demande
- Horaires restreints



- L'usager se rend par ses propres moyens au point d'arrêt défini
- Les trajets se font uniquement depuis un point d'arrêt d'une commune rurale vers un point de chute de la centralité
- Le trajet est optimisé pour regrouper au maximum les demandes des usagers
- Le transport ne s'effectue que sur demande



- Un lancement d'un TAD de rabattement, avec une évolution possible vers un TAD type « ligne virtuelle » avec arrêts et itinéraire définis dans le cas d'une hausse de la demande.

Un système de transport à la demande qui pourrait s'organiser avec :

- **Un fonctionnement initial en une zone globale sur l'ensemble du territoire (nécessite 1 véhicule) ;**
- **Puis dans un second temps une division du territoire selon 2 zones** de part et d'autre d'Yvetot
- **Un nombre limité de points d'arrêt sur chaque centralité** des 19 communes du territoire (en s'appuyant sur les arrêts scolaires existants)
- **6 points de chute identifiés sur Yvetot :** Centre-ville, Gare SNCF, Hôpital, Centre culturel des Vikings, Zone commerciale d'Yvetot, CCYN
- **Un fonctionnement uniquement en heures creuses** afin de ne pas proposer le service aux pendulaires et d'optimiser les coûts avec le service régulier
- **Une possibilité d'effectuer un A/R le matin et l'après-midi, du lundi au samedi**
- Des véhicules modifiables rapidement pour les rendre accessibles aux PMR mais **un service qui ne se substitue pas au réseau PMR dispensé par la Région**

Action 1.3

Adapter le réseau de cars régionaux pour compléter le réseau Vikibus

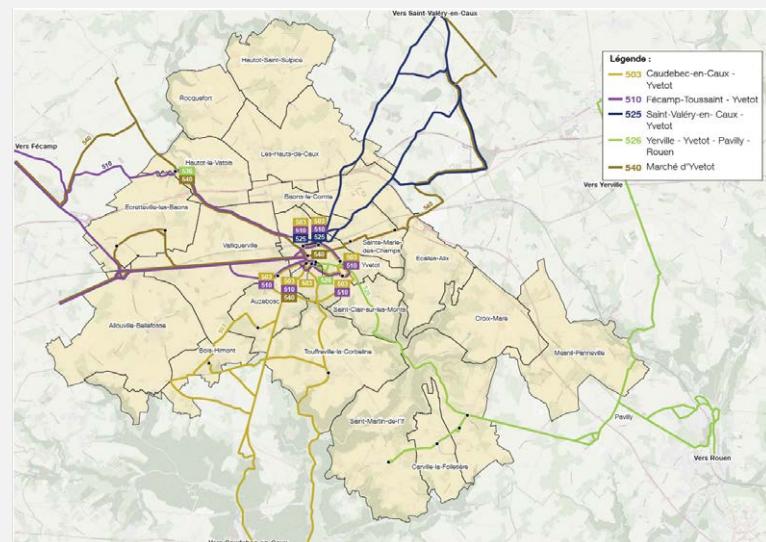
Travailler avec la Région afin de proposer une adaptation du réseau de cars régionaux

Objectif à atteindre :

- A court terme, clarifier l'offre régionale existante sur le territoire pour une meilleure lisibilité
- A moyen terme, améliorer l'offre en cars régionaux sur le territoire (itinéraires, horaires, amplitudes, fréquences)

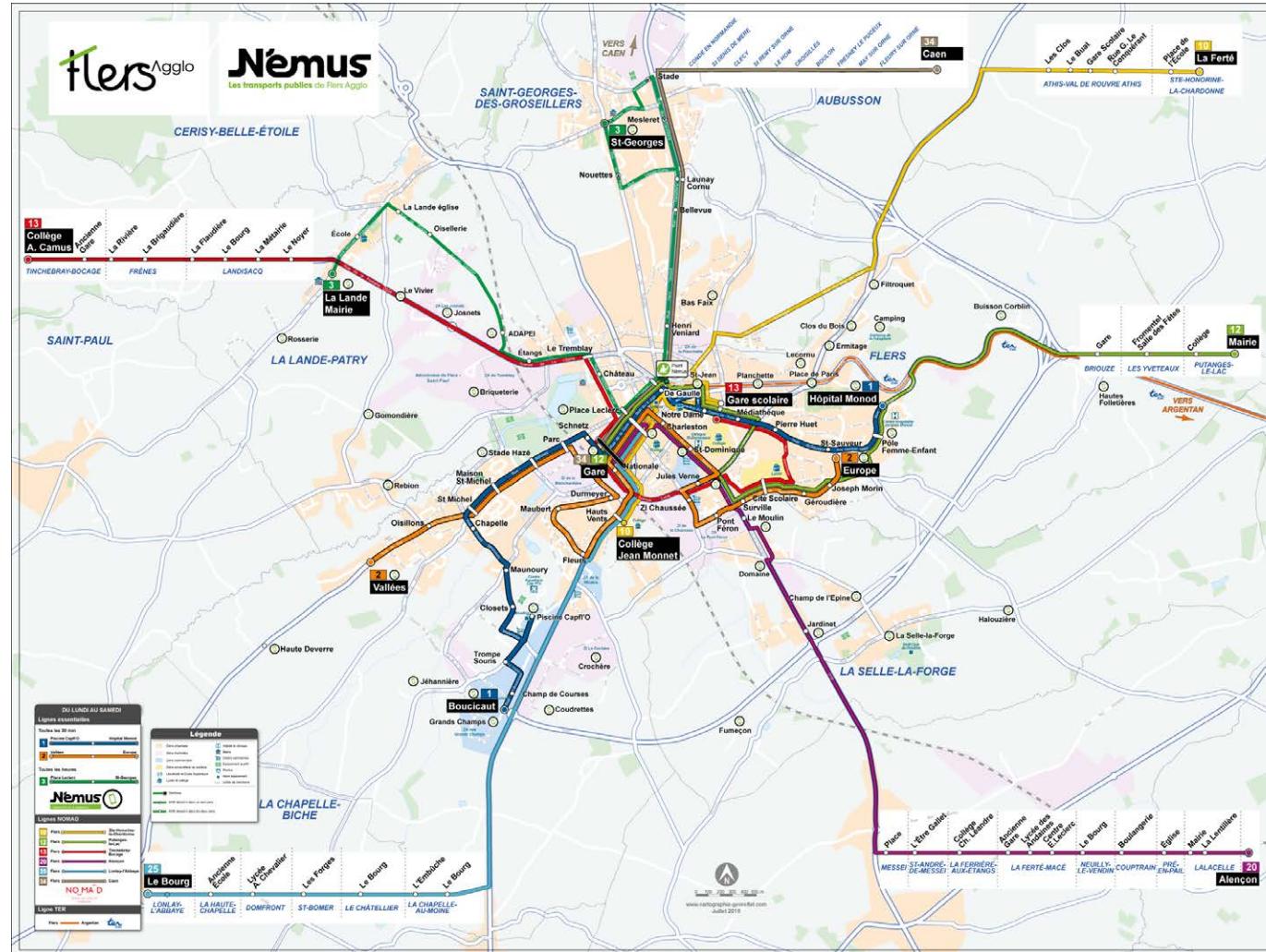
Mesures à mettre en place :

- Engager un travail partenarial entre la CCYN et la Région afin de proposer une communication plus lisible de l'offre existante à horizon de mise en service du nouveau réseau Vikibus + TAD (janvier 2025)
- Questionner la pertinence de la ligne de marché suite à la mise en service du TAD
- Evaluer les possibilités d'évolution du réseau régional dans le cadre des Contrats de Région (bassin de mobilité « Cœur Vallée de Seine – Rouen »)



Axe(s) stratégique(s)	A B C					
Actions chapeaux	-					
Conditions d'opérationnalité	Faire Etudier pour faire					
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN					
Publics visés	Ensemble de la population					
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme			
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle					
Région Normandie CCYN Communes de la CCYN Atoumod	A l'initiative des contrats de Région Partenaire dans la définition du besoin Partenaires dans la définition du besoin Partenaire technique					
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)					
- €	- €					
Temporalité et mesures						
<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de Région : diagnostic en 2024 / plan d'action courant 2025/2026 • Points d'amélioration attendus par les communes rurales (atelier 07/2023): <ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la ligne Barentin-Yvetot traversant Mesnil-Panneville, Croix-mare et Ecalles-Alix notamment ; • Mise en place d'arrêts sur des communes traversées mais sans arrêts 						
Suivi des mesures						
<ul style="list-style-type: none"> • Part de la population de la CCYN desservie par les lignes régionales (tampon de 300m autour des arrêts) 						

Exemple de plan de réseau urbain intégrant le réseau régional et le TAD





Plan d'actions

2

Covoiturage

Action 2.1

Expérimenter une application de covoiturage sur le territoire

Accompagner le développement du covoiturage sur le territoire à la suite de la mise en place du service Blablacar Daily

Objectif à atteindre :

- Expérimenter une application de covoiturage sur le territoire : expérimentation de BlablacarDaily déjà en cours ;

Mesures à mettre en place :

- Monitorer l'expérimentation de Blablacar Daily en cours sur le territoire en analysant l'évolution des pratiques de covoiturage et l'apport de BlablacarDaily depuis sa mise en place ;

Axe(s) stratégique(s)	A B C		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Actifs (salariés et agents travaillant sur le territoire)		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN BlablacarDaily	Porteur de l'action Partenaire technique		
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)	Incitatifs financiers annuels	

12'150 € (Licence BlablacarDaily de 5'000 € + 2'400 € d'accompagnement de projet et de reporting BlablacarDaily + 1'750 € d'accompagnement communication + 3'000 € de commission au trajet pour BlablacarDaily)

7'500€ (15'000€ Incitatifs financiers à la disposition de l'ensemble des covoitureurs du territoire moins prise en charge Fonds Verts)

Suivi des mesures (détail page suivante)

- Nb de clients inscrits
- Nb de courses réalisées/mois et /an
- Analyse des origine-destination



Action 2.1 Expérimenter une application de covoiturage sur le territoire

Indicateurs de suivi des mesures

Trajets :

- Nombre de véhicules partagés ;
- Nombre de trajets réalisés ;
- Nombre de passagers transportés ;

Occupation des véhicules :

- Taux d'occupation des véhicules partagés ;
- Taux d'occupation des véhicules en période de pointe du matin (7h-9h) ;
- Taux d'occupation des véhicules en période de pointe du soir (17h-19h) ;
- Taux d'occupation des véhicules en période creuse ;

Qui :

- Nombre de conducteurs uniques ;
- Nombre de passagers uniques ;
- Nombre de couples conducteur/passagers uniques ;
- Nombre de primo-conducteurs ;
- Nombre de primo-passagers ;
- Depuis le lancement de Klaxit, conducteurs/passagers qui ont covoituré 1 mois / 2 mois / 3 mois / 4 mois / 5 mois / 6 mois ;
- Classement des entreprises covoituant le plus ;

Quand :

- Répartition des trajets par tranche horaire ;
- Temps moyen de trajet ;

Où :

- Distance parcourue : Moyenne et répartition en classes de distance (1-3 / 3-5 / 5-10 / 10-20 / 20- 30 / 30-40 / 40-50 / >50 km)Répartition des trajets par tranche horaire ;
- Pourcentage des trajets réalisés à l'intérieur de la CCYN ;
- Nombre de départs par commune (à rapporter ensuite au nombre d'habitants) ;
- Nombre d'arrivées par commune (à rapporter ensuite au nombre d'habitants) ;
- Top 10 des trajets (Origine-Destination) les plus covoiturés (tous sens confondus) ;
- Top 10 des territoires réalisant du covoiturage ;

Indicateurs optionnels :

Impact environnemental :

- Nombre total de km parcourus ;
- Tonnes de Co2 économisées ;
- Litres de pétrole économisés

Action 2.2

Montrer le fonctionnement des aires de covoiturage existantes et accompagner la création de nouvelles aires de mobilité en fonction des besoins

Accompagner le développement du covoiturage sur le territoire à la suite de la mise en place du service Klaxit

Objectif à atteindre :

- Viser un équilibre entre demande de la part des usagers et offre en termes d'aires de covoiturage sur le territoire afin de favoriser l'usage partagé de l'automobile ;
- Proposer des aires de mobilité organisées autour de la convergence de services de mobilité partagée et active, composée :
 - d'un arrêt ou d'une aire de covoiturage
 - d'un parking pour voitures
 - d'un stationnement sécurisé pour vélo
 - d'un arrêt de transport collectif ou à la demande
 - d'information sur les offres et services de mobilité

Mesures à mettre en place :

- A court terme :
 - montrer l'usage des aires de covoiturage actuelles ;
 - être à l'écoute des remontées du terrain et identifier les lieux où une demande s'exprime et où le stationnement devient problématique ;
- A moyen terme, proposer l'aménagement d'aires de mobilité sur les lieux pertinents, où une demande a été identifiée



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Etudier pour faire Anticiper		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Actifs (salariés et agents travaillant sur le territoire)		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN CD76	MO dans la conduite d'étude MO des opérations d'aménagement Partenaire technique et financier		
Coûts ponctuels (étude)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
20'000 € (CCYN : étude d'opportunité sur les secteurs présentant des remontées du terrain problématiques)	Département : veille sur les aires de covoiturage existantes (enquête stationnement annuelle + rapport)		

Suivi des mesures

- Nb d'aires de covoiturage sur le territoire
- Offre sur chacune des aires de covoiturage
- Relevé annuel de l'occupation des aires sur une semaine type
- Enquête qualitative sur les utilisateurs des aires de covoiturage

En attente des fiches aires du CD 76



Plan d'actions

3 Intermodalité en gare

Action 3.1

Mettre en place une politique de stationnement sur le secteur gare afin d'éviter le stationnement "ventouse"

Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

Objectif à atteindre :

- Limiter le nombre de stationnement « ventouse » sur le stationnement en gare afin de laisser à disposition l'offre pour les usagers utilisant effectivement le train

Mesures à mettre en place :

- Réalisation de comptages par les services de la ville d'Yvetot pour suivre l'évolution de l'occupation des parkings;
- Réaliser une enquête interview en gare précisant le mode de rabattement et l'origine des usagers ;
- Lancer une étude en collaboration avec la Région permettant d'évaluer les différents moyens techniques envisageables (barrièrage) permettant de limiter le stationnement « ventouse » sur le secteur Gare SNCF ;



Axe(s) stratégique(s)	A B
Actions chapeaux	-
Conditions d'opérationnalité	Etudier pour faire puis Faire
Echelle d'intervention	Gare d'Yvetot
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train

Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Ville d'Yvetot Région Normandie SNCF Atoumod	MO dans la conduite d'études MO des opérations d'aménagement Partenaire technique et financier Partenaire technique et financier Partenaire technique		
Coûts ponctuels (étude, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
60'000 € (barrièrage : répartition des coûts entre les partenaires à étudier)	6'000 € (maintenance annuelle des barrières)		

Suivi des mesures

- Résultats des comptages réalisés par la ville d'Yvetot (occupation, rotation etc)
- Enquête des origine-destination et parts modales des usagers du train

Action 3.2

Avantager les usagers réalisant du covoiturage vis-à-vis du stationnement en gare

Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

Objectif à atteindre :

- Favoriser le covoiturage en accès à la gare via une politique de stationnement les avantageant, si suite à la mise en œuvre de l'action 3.1 l'offre de stationnement était toujours insuffisante pour répondre aux besoins des usagers quotidiens du train ;

Mesures à mettre en place :

- Etudier avec les partenaires les différents moyens envisageables permettant de favoriser les covoitureurs au sein des parkings de la Gare SNCF (action chapeau 2.1) ;



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Etudier (pour faire) Anticiper		
Echelle d'intervention	Gare d'Yvetot		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Ville d'Yvetot Région Normandie SNCF Atoumod Klaxit	MO dans la conduite d'études MO des opérations d'aménagement Partenaire financier Partenaire technique et financier Partenaire technique Partenaire technique		
Coûts ponctuels (étude)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
20'000 € (étude de faisabilité technique en lien avec l'opérateur covoiturage et Atoumod)	- €		

Suivi des mesures

- Enquêtes de stationnement (occupation et rotation) sur le périmètre d'influence de la gare
- Enquête des origine-destination et parts modales des usagers du train

Action 3.3

Développer une solution d'autopartage sur le territoire qui s'appuie sur une complémentarité avec l'offre ferroviaire

Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

Objectif à atteindre :

- Favoriser la diffusion sur le territoire de la CCYN pour les usagers occasionnels arrivant en train par la mise en place d'une solution d'autopartage en gare

Mesures à mettre en place :

- A moyen terme, lancer une étude permettant de vérifier l'opportunité / le potentiel de développement d'une offre d'autopartage en gare d'Yvetot**
- A long terme :**
 - engager des discussions avec des opérateurs privés pour envisager les conditions de mise en œuvre d'un service d'autopartage sur une base partenariale** (la collectivité pouvant éventuellement compenser le manque à gagner par l'achat des véhicules, l'incitation à l'usage des véhicules par ses services pour garantir un fonds de commerce, le subventionnement des abonnements...)
 - le cas échéant, mettre en place le service d'autopartage et le matérialiser



Axe(s) stratégique(s)	A		
Actions chapeaux			
Conditions d'opérationnalité	Etudier (pour faire) Anticiper		
Echelle d'intervention	Gare d'Yvetot		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train		

Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
----------	-------------	-------------	------------

Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle
CCYN	MO dans la conduite d'études
Ville d'Yvetot	MO des opérations d'aménagement
Région Normandie	Partenaire financier
SNCF	Partenaire financier
Atoutmod	Partenaire technique

Coûts ponctuels (étude)	Coûts annuels (de fonctionnement)
20'000 € (étude faisabilité dans l'optique de proposer 2 véhicules en autopartage de boucle en gare d'Yvetot (type Citiz))	- €

Suivi des mesures
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'utilisation quotidienne par voiture Nombre d'inscrits au service Analyse des destinations

Adapter les horaires Vikibus de manière continue et systématique pour une meilleure correspondance avec le train

Objectif à atteindre

- Favoriser l'accès à la gare via le réseau de transport en commun régulier VIKIBUS ;

Mesures à mettre en place

- Adapter de manière continue et systématique les horaires Vikibus pour une meilleure correspondance avec le train (action chapeau 1.1) ;
 - Instaurer des échanges réguliers lors des périodes de modifications des horaires des trains (à priori 2 fois dans l'année) entre la CCYN et la SNCF afin d'anticiper les modifications horaires

LIGNE 1		VIKIBUS		HORAIRES		LIGNE 2		VIKIBUS		HORAIRES		
												
												
Bien comprendre les horaires VIKIBUS	 Toute l'année	QUAND ?	QUELS JOURS ?	D'où lundi au vendredi, et où les jours fériés. Certains services fonctionnent aussi le week-end. Il sont encadrés en bleu.		Bien comprendre les horaires VIKIBUS	 Toute l'année, sauf les horaires encadrés en rouge [■] qui fonctionnent uniquement pendant la période scolaire.	QUAND ?	QUELS JOURS ?	D'où lundi au vendredi, et tous les jours fériés. Certains services fonctionnent aussi le week-end. Ils sont encadrés en bleu.		
		 Circule toute la semaine	 Circule certains jours				 Circule toute la semaine	 Circule certains jours				
Ligne 1						Ligne 2						
Rue des Fêteries	07:23 - 08:15	10:00 - 10:05	12:30 - 12:35	13:25 - 14:15 - 15:25 - 16:15 - 17:51 - 18:30		Rue des Chênes Verts	06:55 - 07:40	09:00 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45	06:55 - 07:40 - 08:45 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45			
Rue du Crêt d'Ay	07:28 - 08:19	10:03 - 10:08	12:28 - 13:28	14:28 - 15:15 - 16:28 - 16:54 - 17:55 - 18:33		Rue des Platanes	06:55 - 07:40	09:00 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45	06:55 - 07:40 - 08:45 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45			
Mardi du Fé	07:30 - 08:20	10:05 - 11:00	12:30 - 13:30	14:30 - 15:20 - 16:30 - 17:50 - 18:35		Rue des Impériaux	06:54 - 07:44	09:00 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45	06:54 - 07:44 - 08:45 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45			
Montée du Fé	07:31 - 08:21	10:06 - 11:01	12:31 - 13:31	14:31 - 15:21 - 16:31 - 17:51 - 18:36		Rue des Ormes	06:55 - 07:45	09:00 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45	06:55 - 07:45 - 08:45 - 09:45 - 10:45 - 11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45			
Montée du Fé	07:33 - 08:23	10:08 - 11:03	12:33 - 13:33	14:33 - 15:23 - 16:33 - 17:59 - 18:36		Centre Ville	07:01 - 07:21	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:41 - 12:41 - 13:41 - 14:41 - 15:41 - 16:41 - 17:41 - 18:41	11:41 - 12:41 - 13:41 - 14:41 - 15:41 - 16:41 - 17:41 - 18:41		
Rue Paulin	07:35 - 08:25	10:10 - 11:05	12:35 - 13:30	14:35 - 15:25 - 16:35 - 17:55 - 18:40		Rue des Platanes	07:02 - 07:22	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:42 - 12:42 - 13:42 - 14:42 - 15:42 - 16:42 - 17:42 - 18:42	11:42 - 12:42 - 13:42 - 14:42 - 15:42 - 16:42 - 17:42 - 18:42		
Rue Marceau-Ville	06:27 - 07:17	09:14 - 09:45	12:27 - 13:27	14:27 - 15:17 - 16:10 - 17:00 - 18:42		Rue des Platanes	07:03 - 07:23	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:43 - 12:43 - 13:43 - 14:43 - 15:43 - 16:43 - 17:43 - 18:43	11:43 - 12:43 - 13:43 - 14:43 - 15:43 - 16:43 - 17:43 - 18:43		
Les Mureaux	06:28 - 07:18	09:15 - 09:46	12:28 - 13:28	14:28 - 15:18 - 16:11 - 17:01 - 18:44		Rue Félix Faure	07:03 - 07:23	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:44 - 12:44 - 13:44 - 14:44 - 15:44 - 16:44 - 17:44 - 18:44	11:44 - 12:44 - 13:44 - 14:44 - 15:44 - 16:44 - 17:44 - 18:44		
Quai SNCF	06:35 - 07:25	09:20 - 10:15	12:35 - 13:30	14:35 - 15:25 - 16:15 - 17:05 - 18:45		Rue Félix Faure	07:04 - 07:24	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45	11:45 - 12:45 - 13:45 - 14:45 - 15:45 - 16:45 - 17:45 - 18:45		
Marie Yvett	06:59 - 08:34	09:24 - 10:24	11:49 - 12:44	13:49 - 14:47 - 15:47 - 16:48 - 17:10		Rue Félix Faure	07:05 - 07:25	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:46 - 12:46 - 13:46 - 14:46 - 15:46 - 16:46 - 17:46 - 18:46	11:46 - 12:46 - 13:46 - 14:46 - 15:46 - 16:46 - 17:46 - 18:46		
Rue d'Avranches	07:02 - 08:37	09:27 - 10:22	11:52 - 12:47	13:47 - 15:05 - 16:21 - 17:13		Rue Félix Faure	07:06 - 07:26	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:47 - 12:47 - 13:47 - 14:47 - 15:47 - 16:47 - 17:47 - 18:47	11:47 - 12:47 - 13:47 - 14:47 - 15:47 - 16:47 - 17:47 - 18:47		
Salle du Vieux Moulin	07:03 - 08:38	09:28 - 10:23	11:53 - 12:48	13:48 - 15:01 - 16:22 - 17:14		Rue Félix Faure	07:07 - 07:27	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:48 - 12:48 - 13:48 - 14:48 - 15:48 - 16:48 - 17:48 - 18:48	11:48 - 12:48 - 13:48 - 14:48 - 15:48 - 16:48 - 17:48 - 18:48		
Place du Vieux Moulin	07:04 - 08:39	09:29 - 10:24	11:54 - 12:49	13:49 - 15:02 - 16:23 - 17:15		Rue Félix Faure	07:08 - 07:28	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:49 - 12:49 - 13:49 - 14:49 - 15:49 - 16:49 - 17:49 - 18:49	11:49 - 12:49 - 13:49 - 14:49 - 15:49 - 16:49 - 17:49 - 18:49		
Collège Camus	07:05 - 08:40	09:30 - 10:29	11:55 - 12:50	13:50 - 15:03 - 16:26 - 17:25		Rue Félix Faure	07:09 - 07:29	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:50 - 12:50 - 13:50 - 14:50 - 15:50 - 16:50 - 17:50 - 18:50	11:50 - 12:50 - 13:50 - 14:50 - 15:50 - 16:50 - 17:50 - 18:50		
Avenue Clemenceau	07:06 - 08:41	09:31 - 10:31	11:56 - 12:51	13:51 - 15:04 - 16:26 - 17:26		Rue Félix Faure	07:10 - 07:30	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:51 - 12:51 - 13:51 - 14:51 - 15:51 - 16:51 - 17:51 - 18:51	11:51 - 12:51 - 13:51 - 14:51 - 15:51 - 16:51 - 17:51 - 18:51		
Centre aquatique	07:07 - 08:42	09:32 - 10:27	11:57 - 12:52	13:52 - 15:05 - 16:27 - 17:27		Rue Félix Faure	07:11 - 07:31	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:52 - 12:52 - 13:52 - 14:52 - 15:52 - 16:52 - 17:52 - 18:52	11:52 - 12:52 - 13:52 - 14:52 - 15:52 - 16:52 - 17:52 - 18:52		
Mont-Étang	07:08 - 08:43	09:33 - 10:30	11:58 - 12:53	13:53 - 15:06 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:12 - 07:32	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:53 - 12:53 - 13:53 - 14:53 - 15:53 - 16:53 - 17:53 - 18:53	11:53 - 12:53 - 13:53 - 14:53 - 15:53 - 16:53 - 17:53 - 18:53		
Les Mureaux	07:12 - 07:30	09:37 - 10:30	12:02 - 12:57	13:57 - 15:00 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:13 - 07:33	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:54 - 12:54 - 13:54 - 14:54 - 15:54 - 16:54 - 17:54 - 18:54	11:54 - 12:54 - 13:54 - 14:54 - 15:54 - 16:54 - 17:54 - 18:54		
Les Tiffards (arrête)	07:13 - 08:47	09:37 - 10:32	12:03 - 12:57	13:57 - 15:03 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:14 - 07:34	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:55 - 12:55 - 13:55 - 14:55 - 15:55 - 16:55 - 17:55 - 18:55	11:55 - 12:55 - 13:55 - 14:55 - 15:55 - 16:55 - 17:55 - 18:55		
Les Tiffards (départ)	07:14 - 08:48	09:38 - 10:33	12:04 - 12:58	13:58 - 15:04 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:15 - 07:35	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:56 - 12:56 - 13:56 - 14:56 - 15:56 - 16:56 - 17:56 - 18:56	11:56 - 12:56 - 13:56 - 14:56 - 15:56 - 16:56 - 17:56 - 18:56		
Mont-St-Martin	07:15 - 08:49	09:39 - 10:34	12:05 - 12:59	13:59 - 15:05 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:16 - 07:36	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:57 - 12:57 - 13:57 - 14:57 - 15:57 - 16:57 - 17:57 - 18:57	11:57 - 12:57 - 13:57 - 14:57 - 15:57 - 16:57 - 17:57 - 18:57		
Mont-St-Martin	07:16 - 08:50	09:40 - 10:35	12:06 - 12:59	13:59 - 15:06 - 16:28 - 17:28		Rue Félix Faure	07:17 - 07:37	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:58 - 12:58 - 13:58 - 14:58 - 15:58 - 16:58 - 17:58 - 18:58	11:58 - 12:58 - 13:58 - 14:58 - 15:58 - 16:58 - 17:58 - 18:58		
Centre aquatique 2	07:45 - 08:51	09:45 - 10:40	12:10 - 13:10	14:05 - 15:15 - 16:40 - 17:40 - 18:11		Rue Félix Faure	07:18 - 07:38	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	11:59 - 12:59 - 13:59 - 14:59 - 15:59 - 16:59 - 17:59 - 18:59	11:59 - 12:59 - 13:59 - 14:59 - 15:59 - 16:59 - 17:59 - 18:59		
Avenue Clemenceau 2	07:47 - 08:53	09:46 - 10:41	12:11 - 13:11	14:06 - 15:16 - 16:41 - 17:41 - 18:13		Rue Félix Faure	07:19 - 07:39	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:00 - 12:50 - 13:50 - 14:50 - 15:50 - 16:50 - 17:50 - 18:50	12:00 - 12:50 - 13:50 - 14:50 - 15:50 - 16:50 - 17:50 - 18:50		
Collège Clemenceau 2	07:48 - 08:57	09:47 - 10:40	12:12 - 13:12	14:07 - 15:16 - 16:42 - 17:42 - 18:15		Rue Félix Faure	07:20 - 07:40	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:01 - 12:51 - 13:51 - 14:51 - 15:51 - 16:51 - 17:51 - 18:51	12:01 - 12:51 - 13:51 - 14:51 - 15:51 - 16:51 - 17:51 - 18:51		
Centre aquatique 2	07:49 - 08:58	09:48 - 10:45	12:13 - 13:13	14:08 - 15:17 - 16:43 - 17:43 - 18:16		Rue Félix Faure	07:21 - 07:41	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:02 - 12:52 - 13:52 - 14:52 - 15:52 - 16:52 - 17:52 - 18:52	12:02 - 12:52 - 13:52 - 14:52 - 15:52 - 16:52 - 17:52 - 18:52		
Centre aquatique 2	07:51 - 08:59	09:49 - 10:45	12:15 - 13:15	14:09 - 15:20 - 16:45 - 17:45 - 18:17		Rue Félix Faure	07:22 - 07:42	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:03 - 12:53 - 13:53 - 14:53 - 15:53 - 16:53 - 17:53 - 18:53	12:03 - 12:53 - 13:53 - 14:53 - 15:53 - 16:53 - 17:53 - 18:53		
Rue de l'Etang	07:51 - 08:59	09:50 - 10:45	12:15 - 13:15	14:10 - 15:20 - 16:45 - 17:45 - 18:17		Rue Félix Faure	07:23 - 07:43	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:04 - 12:54 - 13:54 - 14:54 - 15:54 - 16:54 - 17:54 - 18:54	12:04 - 12:54 - 13:54 - 14:54 - 15:54 - 16:54 - 17:54 - 18:54		
Mont-St-Martin	07:53 - 09:01	09:52 - 10:48	12:17 - 13:12	14:12 - 15:22 - 16:47 - 17:48 - 18:18		Rue Félix Faure	07:24 - 07:44	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:05 - 12:55 - 13:55 - 14:55 - 15:55 - 16:55 - 17:55 - 18:55	12:05 - 12:55 - 13:55 - 14:55 - 15:55 - 16:55 - 17:55 - 18:55		
Mont-St-Martin	07:53 - 09:04	09:53 - 10:50	12:19 - 13:15	14:19 - 15:25 - 16:50 - 17:50 - 18:21		Rue Félix Faure	07:25 - 07:45	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:06 - 12:56 - 13:56 - 14:56 - 15:56 - 16:56 - 17:56 - 18:56	12:06 - 12:56 - 13:56 - 14:56 - 15:56 - 16:56 - 17:56 - 18:56		
Centre aquatique 2	07:55 - 09:04	09:54 - 10:50	12:20 - 13:15	14:20 - 15:25 - 16:50 - 17:50 - 18:21		Rue Félix Faure	07:26 - 07:46	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:07 - 12:57 - 13:57 - 14:57 - 15:57 - 16:57 - 17:57 - 18:57	12:07 - 12:57 - 13:57 - 14:57 - 15:57 - 16:57 - 17:57 - 18:57		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Suivez Vélib'bus sur les réseaux sociaux	07:27 - 07:47	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:08 - 12:58 - 13:58 - 14:58 - 15:58 - 16:58 - 17:58 - 18:58	12:08 - 12:58 - 13:58 - 14:58 - 15:58 - 16:58 - 17:58 - 18:58		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:28 - 07:48	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:09 - 12:59 - 13:59 - 14:59 - 15:59 - 16:59 - 17:59 - 18:59	12:09 - 12:59 - 13:59 - 14:59 - 15:59 - 16:59 - 17:59 - 18:59		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:29 - 07:49	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:10 - 13:00 - 13:10 - 13:20 - 13:30 - 13:40 - 13:50 - 14:00	12:10 - 13:00 - 13:10 - 13:20 - 13:30 - 13:40 - 13:50 - 14:00		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:30 - 07:50	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:11 - 13:01 - 13:11 - 13:21 - 13:31 - 13:41 - 13:51 - 14:01	12:11 - 13:01 - 13:11 - 13:21 - 13:31 - 13:41 - 13:51 - 14:01		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:31 - 07:51	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:12 - 13:02 - 13:12 - 13:22 - 13:32 - 13:42 - 13:52 - 14:02	12:12 - 13:02 - 13:12 - 13:22 - 13:32 - 13:42 - 13:52 - 14:02		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:32 - 07:52	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:13 - 13:03 - 13:13 - 13:23 - 13:33 - 13:43 - 13:53 - 14:03	12:13 - 13:03 - 13:13 - 13:23 - 13:33 - 13:43 - 13:53 - 14:03		
Info Vélib'bus	08:00 - 08:22	09:44 - 10:40	12:00 - 12:50	13:00 - 13:20 - 13:50 - 14:20 - 15:00		Vélib'bus	07:33 - 07:53	07:30 - 08:15 - 09:15 - 10:01	12:14			

Axe(s) stratégique(s)	A
Actions chapeaux	1.1
Conditions d'opérationnalité	Faire
Echelle d'intervention	Centralité d'Yvetot / Ste-Marie-des-Champs
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train
Echéance	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Court Terme Moyen Terme Long Terme </div>

Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle
CCYN Exploitant	Porteur de l'action Partenaire technique

Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuel (de fonctionnement)
6	6

Action 3.5

Aménager en priorité les itinéraires cyclables desservant la gare

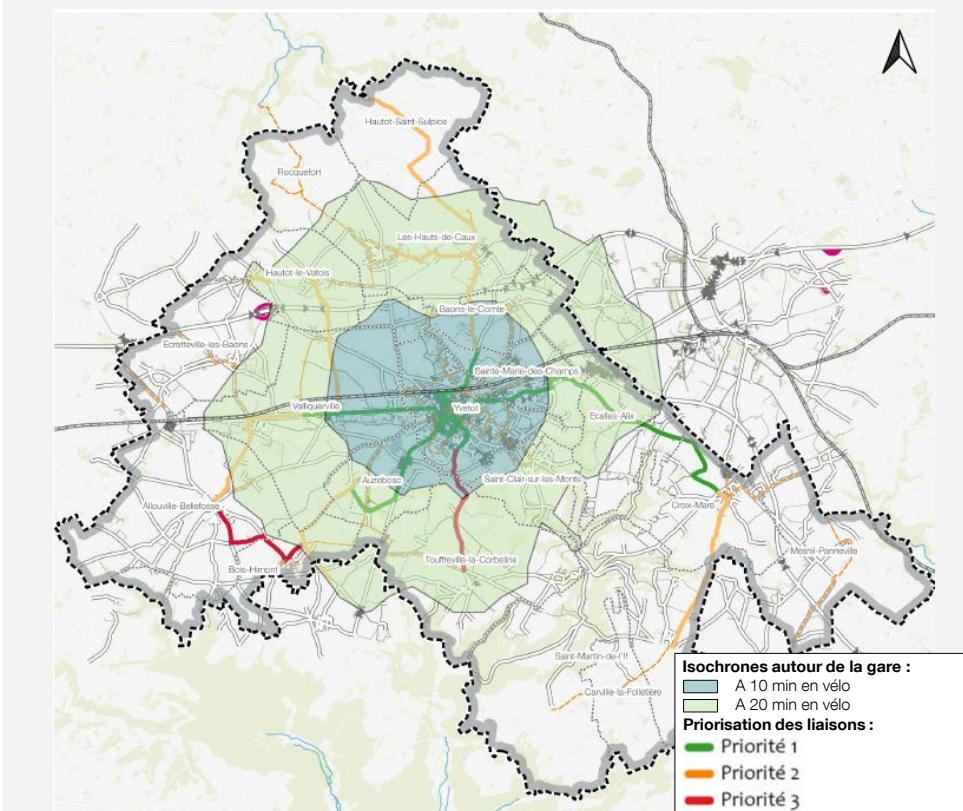
Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

Objectif à atteindre :

- Favoriser l'usage du vélo pour l'accès à la Gare ;

Mesures à mettre en place :

- Compléter le réseau cyclable afin de mailler les itinéraires d'accès à la gare d'Yvetot en priorité (action chapeau 4.1) ;



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	4.1		
Conditions d'opérationnalité	Faire et Etudier pour faire (MOE)		
Echelle d'intervention	Centralité d'Yvetot / Ste-Marie-des-Champs		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme

Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle
CCYN Ville d'Yvetot CD 76 Région Normandie	MO dans la conduite d'études MO des opérations d'aménagement MO des opérations d'aménagement Partenaire financier (subventions)

Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)
- €	- €

Suivi des mesures
- Linéaire d'aménagement cyclable par type (piste, bande, CVCB...)

Action 3.6

Assurer des cheminements piétons sécurisé en accès à la gare

Renforcer la multimodalité pour accompagner le développement du train

Objectif à atteindre :

- Favoriser la marche à pied pour l'accès à la Gare ;

Mesures à mettre en place :

- Compléter les itinéraires piétons afin de mailler le réseau d'accès à la gare d'Yvetot en priorité (action chapeau 4.2)



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	4.2		
Conditions d'opérationnalité	Faire et Etudier (pour faire)		
Echelle d'intervention	Centralité d'Yvetot / Ste-Marie-des-Champs		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements en train		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
Ville d'Yvetot CCYN	MO des opérations d'aménagement Partenaire financier (fonds de concours)		

Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)
- €	- €

Suivi des mesures

- Linéaire de rues en zones apaisées (Z30, ZDR, Aire piétonne)



Plan d'actions

4

Modes actifs

Action 4.1 Inciter les communes à concrétiser le SDC

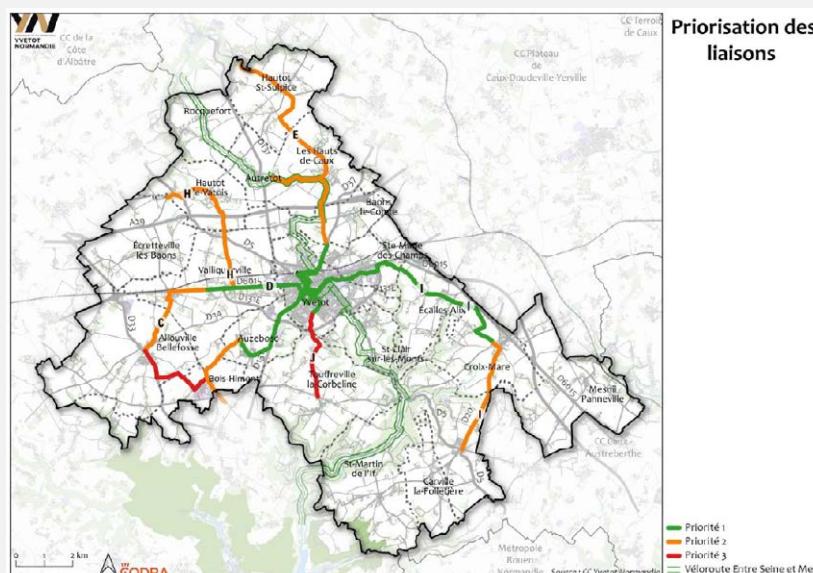
Accompagner la transition des usagers vers le vélo

Objectif à atteindre :

- Développer les aménagements cyclables sur le territoire et concrétiser le Schéma Directeur Cyclable réalisé ;

Mesures à mettre en place :

- Soutenir et inciter les communes à réaliser le Schéma Directeur Cyclable via des AAP pour les travaux d'aménagement des itinéraires identifiés ;



Priorité	Période	Coût total	Coût annuel moyen
1	2022-2026	3 289 000 €	657 800 €
2	2027 - 2031	2 851 000 €	570 200 €
3	2032 - 2036	175 000 €	35 000 €
Total général	-	6 315 000 €	1 263 000 €

Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire et Etudier (pour faire) [MOE]		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements cyclables		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN ADEME Associations cyclistes	Porteur de l'action MO des opérations d'aménagement Partenaire financier Partenaire dans la définition du besoin		
Coût d'investissement et fonds de concours	<p>Investissement total pour réaliser le SDC (à la charge des communes) : 6'315'000 € sur la période 2022-2036</p> <p>A minorer du fonds de concours CYCL'YN (à la charge de la CCYN) : 1'283'600 € sur la période 2022-2029</p>		
Suivi des mesures	<ul style="list-style-type: none"> Nb de km cyclables réalisés par rapport à l'objectif de complétude du SDC 		

Action 4.2

Expérimenter un service de location de vélos électriques en longue durée

Accompagner la transition des usagers vers le vélo

Objectif à atteindre :

- Proposer un service de location de vélos électriques en longue durée sur l'ensemble des communes de la CCYN

Mesures à mettre en place :

- A court terme, lancer une étude permettant d'évaluer les différentes possibilités de mise en place d'un service de location de vélos électriques longue durée sur le territoire : nombre de vélos par commune, coûts liés, lieu de stockage des vélos, gestion des réservations, ...



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Etudier (pour faire) puis Faire		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Tous les publics visés par les déplacements cyclables		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN ADEME Associations cyclistes Vélociste local	Porteur de l'action MO des opérations d'aménagement Partenaire financier Partenaire dans la définition du besoin Partenaire technique et financier		
Coûts ponctuels (étude, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
20'000 € (étude de définition du besoin) 60'000 € (Hypothèse de 25 vélos au démarrage du service)	6'000 € (coût d'entretien pour 25 vélos)		

Suivi des mesures

- Nb de vélos loués/an
- Durée de location des vélos
- Pourcentage d'achat de vélos électriques à la suite de la location

Location de vélos longue durée – Exemple de Caux Seine Agglo

- Un système de location de vélos électriques (Rezo'Cycle) a été mis en place sur la CC voisine : Caux Seine Agglo, à destination d'un usage plutôt à moyenne/longue durée (location de 1 à 6 mois) ;
 - Un système qui a très bien fonctionné puisqu'après l'achat de 15 vélos (d'une valeur de 2 000€ pièce), l'objectif est de permettre la location d'environ 80 vélos en 2023, pour un tarif de location de 30€/mois ;
 - **Sur la base de 15 vélos, un coût d'environ 30'000€ pour des recettes d'environ 5'400€/an ;**
 - Un service de location géré par le garage solidaire 2M situé à l'espace Soli'Seine, en partenariat avec Clips Ressourcerie
- Un système de location de vélo qui pourrait être développé sur la CCYN en s'appuyant sur un vélociste local ;**
- Un service qui permettrait de promouvoir le vélo sur le territoire**



Location de vélos longue durée – Proposition

Sur la base des données de Caux Seine Agglo :

	Caux Seine Agglo	CCYN
Nombre d'habitants	77'900 hab.	26'000 hab.
Nombre de communes	50 communes	19 communes
Nombre de vélos à disposition (hypo : 2023)	80 vélos	Entre 25 et 30 vélos
Coût unitaire du vélo		2'000€
Tarif de location		30€/mois
Coût d'investissement	160'000€	Entre 50'000 et 60'000€
Recettes annuelles	28'800€/an	Entre 9'000 et 10'800€/an
Coût d'entretien annuel (base de 225 € par vélo/an – source : ADEME)	?	Entre 5'000 et 7'000 € /an

- **Sur la base des données liées au service en place sur Caux Seine Agglo, un service qui pourrait coûter entre 50'000€ et 60'000€ d'investissement avec une offre allant de 25 vélos à 30 vélos ;**
- **Une répartition des vélos qui pourrait se faire :**
 - **Dans le cas de 25 vélos : 1 vélo par commune rurale, 5 vélos sur Yvetot et 3 vélos sur Sainte-Marie-des-Champs ;**
 - **Dans le cas de 30 vélos : 1 à 2 vélos par commune rurale, 5 vélos sur Yvetot et 3 vélos sur Sainte-Marie-des-Champs**

Action 4.3 Améliorer la marchabilité du territoire

Améliorer ou renforcer le maillage piéton sur l'ensemble des communes du territoire

Objectif à atteindre :

- Mettre en place une stratégie piétonne à l'échelle du territoire via par exemple un Plan piéton ;

Mesures à mettre en place :

- Inciter les communes à réaliser des Plans Piétons (ou plans de mobilités douces à leur échelle) via des AAP études



Axe(s) stratégique(s)	A B C		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire et Etudier (pour faire)		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Ensemble de la population		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN	MO dans la conduite d'étude stratégique globale à la CCYN		
Communes de la CCYN	MO des opérations d'aménagement		

Fonds de concours

Projets éligibles au fond de concours général des communes 2019-2025

Suivi des mesures

- Nombre de plans piétons réalisés



Plan d'actions

5

Stationnement en centre-ville

Action 5.1

Adapter l'offre non réglementée et en zone bleue du centre-ville aux réels besoins existants

Réorganiser le partage entre l'offre de stationnement non réglementée et l'offre en zone bleue dans un soucis de cohérence avec la demande actuelle

Objectif à atteindre :

- Proposer aux usagers de courte durée du centre-ville une offre de stationnement en zone bleue lisible et dimensionnée en fonction des besoins réels ;
- Se servir de la politique de stationnement comme d'un outil permettant la concrétisation de projets de partage de la voirie et d'amélioration de l'espace public.

Mesures à mettre en place :

- Une analyse approfondie sera menée par la ville d'Yvetot pour définir le bon équilibre entre zone bleue/ zone blanche et stationnement résidentiel ;
- Préconisations :
 - Faire évoluer progressivement l'offre en zone bleue, pour :
 - Proposer une zone bleue moins étendue mais suffisante pour satisfaire les besoins de stationnement inférieurs à 2h
 - Rendre faisable des aménagements au profit des modes actifs qui nécessitent la suppression de places de stationnement (scénario recommandé) ;
- Contrôler la zone bleue pour la rendre effective



Axe(s) stratégique(s)	A B		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire		
Echelle d'intervention	Centralité d'Yvetot		
Publics visés	Tous les publics visés par le stationnement en centre-ville		

Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
----------	-------------	-------------	------------

Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle
Ville d'Yvetot CCYN CCI / Associations de commerçants	Porteur de l'action Partenaire technique Partenaires dans la définition du besoin

Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)
Coût à définir selon les actions envisagées par la ville d'Yvetot	- €

Suivi des mesures
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'enquêtes de stationnement (occupation sur la zone non réglementée + rotation sur la zone bleue / 2'500€)

Action 5.2

Orienter les visiteurs vers les poches de stationnement existantes en bordure du centre-ville

Favoriser l'utilisation des parkings situés à proximité du centre-ville

Objectif à atteindre :

- Accompagner les modifications de l'offre de stationnement en hypercentre (réduction de la zone bleue, éventuelles suppressions de places) par une valorisation des parkings situés en bordure du centre-ville

Mesures à mettre en place :

- Réflexion engagée par la ville sur une signalétique plus performante pour diriger les visiteurs vers les poches de stationnement en bordure du centre-ville ;
- A court terme, communiquer sur la proximité au centre-ville des parkings périphériques pour ancrer leur utilisation dans les habitudes
- Clarifier le rôle des parkings périphériques dans l'offre globale de stationnement
- Proposer un jalonnement efficace entre le centre-ville et les parkings périphériques (rayon de 10min à pied autour) afin de favoriser leur utilisation
- Aménager des cheminements piétons sécurisés et confortables entre les parkings périphériques et l'hypercentre (action chapeau 4.3)



Axe(s) stratégique(s)	A B C					
Actions chapeaux	-					
Conditions d'opérationnalité	Etudier pour faire					
Echelle d'intervention	Centralité d'Yvetot / Ste-Marie-des-Champs					
Publics visés	Tous les publics visés par le stationnement en centre-ville					
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme			
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle					
Ville d'Yvetot CCYN	Porteur de l'action Partenaire					
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)					
Coût à définir selon les actions envisages par la ville d'Yvetot	- €					
Suivi des mesures						
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'enquêtes de stationnement (occupation sur la zone non réglementée + rotation sur la zone bleue) 						



Plan d'actions

6 Actions transversales

Action 6.0 Agents CCYN sur les sujets mobilité

Objectif à atteindre :

- **En charge du suivi de la mise en œuvre du PDMS et en particulier :**
 - du suivi de la DSP
 - de la définition des enveloppes budgétaires et des règles d'attribution pour les actions proposées au PDMS (par exemple AAP aménagements cyclables ou piétons, financement du covoitage, ...)
- **En charge du suivi et de l'anticipation des financements permettant de concrétiser et de faire évoluer la politique de mobilité de la CCYN, et en particulier la recherche de partenariats / financements publics ou privés pour la mise en œuvre d'expérimentations sur le territoire**
- **En charge de l'ensemble des missions transversales ci-après (6.1 à 6.4)**

Axe(s) stratégique(s)	C				
Actions chapeaux	-				
Conditions d'opérationnalité	Faire				
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN				
Publics visés	Ensemble de la population				
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme		
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle				
<i>Cf. actions 6.1 à 6.4</i>		<i>Cf. actions 6.1 à 6.4</i>			
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)				
- €	60'000 € (charges salariales agents CCYN sur sujets mobilité)				
Suivi des mesures					

Action 6.1

Elaborer des fiches descriptives de l'ensemble des solutions de mobilité disponibles sur le territoire à communiquer au plus grand nombre, dont les nouveaux arrivants

Objectif à atteindre :

- Permettre aux nouveaux arrivants sur le territoire et aux locaux d'avoir accès de manière facilitée à l'ensemble de l'offre existante sur le territoire

Mesures à mettre en place :

- Réaliser des fiches descriptives de l'ensemble des solutions de mobilité disponibles sur le territoire : mettre en place des réunions avec la Région notamment afin de confirmer l'offre régionale existante ;
- Proposer des fiches descriptives différentes selon les publics touchés : les jeunes (collèges, lycées), les actifs (entreprises), les personnes âgées etc. ;
- Distribuer ces fiches au niveau de points stratégiques : mairie, CCYN, entreprises, collèges et lycées

Les solutions de mobilité sur Caux Seine aggro

Comment se déplacer sur un territoire de 575 km², étendu sur 50 communes?

Caux Seine Mobilités met à votre disposition plusieurs solutions de déplacements:

REZO'BUS Le réseau de lignes urbaines et interurbaines de Caux Seine agglo.	VÉLO Profitez de notre service de location de vélos et des pistes cyclables à travers le territoire de l'agglomération.
COVOITURAGE Découvrez Karos, une application de covoiturage simple, économique, écologique et social.	TRANSPORT SCOLAIRE Caux Seine agglo prend en charge le transport scolaire sur le territoire de l'agglo.

Axe(s) stratégique(s)	C		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Ensemble de la population		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN Région	Porteur de l'action Partenaires dans la définition du besoin Partenaire technique		
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
- €	5'000 € de budget communication		
Suivi des mesures			

Action 6.2 Crée un observatoire des mobilités sur le territoire

Objectif à atteindre :

- Monitorer l'ensemble des pratiques de déplacement sur le territoire selon différents critères et l'efficacité de la politique de mobilité

Mesures à mettre en place :

- Suivre l'ensemble des indicateurs de chacune des actions du PDMS de façon harmonisée
- Créer une base de données centralisée : comptages, données d'offre et d'occupation du stationnement, aménagements cyclables, fréquentation des transports collectifs, usage du covoiturage...
- Suivre les pratiques de mobilité et évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre sur le territoire. Par exemple, suivi de la mise en œuvre d'une liaison cyclable par des comptages vélo, de la DSP par des enquêtes OD...



Axe(s) stratégique(s)	C					
Actions chapeaux	-					
Conditions d'opérationnalité	Faire					
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN					
Publics visés	Ensemble de la population					
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme			
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle					
CCYN Communes de la CCYN Région Klaxit Atoumod Exploitant	Porteur de l'action Partenaires techniques Partenaires techniques Partenaires techniques Partenaires techniques Partenaires techniques					
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)					
- €	10'000 € de budget d'enquête					
Suivi des mesures						
- Ensemble des indicateurs de chacune des actions du PDMS						

Action 6.3 Proposer des animations autour du domaine de la mobilité

Objectif à atteindre :

- Faire découvrir l'ensemble des pratiques de mobilité envisageables sur le territoire au plus grand nombre

Mesures à mettre en place :

- Organiser des évènements autour de la mobilité sur le territoire de la CCYN : challenges, conférences, animation de groupes de travail/de concertation, déployer une stratégie de communication autour du domaine de la mobilité



Axe(s) stratégique(s)	C		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Ensemble de la population		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN Associations de cyclistes	Porteur de l'action Partenaires Partenaires		
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
- €	5'000 € de budget animation		
Suivi des mesures			

Action 6.4

Accompagner les entreprises et les établissements scolaires dans leur démarche de plan de déplacement

Objectif à atteindre :

- Prendre part aux démarches de plan de déplacement initiées par les entreprises et établissements scolaires ;

Mesures à mettre en place :

- Mettre en place des réunions avec les différents acteurs moteurs/intéressés par le sujet afin de les appuyer dans leur démarche ;
- Pour cela, différents éléments peuvent être proposés aux acteurs : une méthodologie type, un cahier des charges, etc...



Axe(s) stratégique(s)	C		
Actions chapeaux	-		
Conditions d'opérationnalité	Faire		
Echelle d'intervention	Ensemble de la CCYN		
Publics visés	Actifs des entreprises du territoire et élèves des établissements scolaires du territoire		
Echéance	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Porteurs et partenaires mobilisables	Rôle		
CCYN Communes de la CCYN	Porteur de l'action Partenaires		
Coûts ponctuels (déploiement, investissement)	Coûts annuels (de fonctionnement)		
- €	Inclus dans la mission des agents CCYN sur les sujets mobilité		
Suivi des mesures			



Synthèse

Détail et coût estimatif pour la CCYN des actions court terme (2024-2026)

Détail des actions court terme et coût estimatif HT (2024-2026)			2024	2025	2026
Etudes	1.1 et 1.2	AMO DSP Vikibus + TAD (TO2)	21 350 €		
	4.2	Location vélos longue durée (étude de définition du service)	20 000 €		
			Sous-total	56 350 €	- €
Investissements	1.1	Achat de 2 véhicules diesel pour le Vikibus		320 000€	
	4.2	Location vélos longue durée (achat des vélos)		60 000 €	
			Sous-total	- €	380 000 €
Frais de fonctionnement	1.1	Réseau urbain Vikibus (2024 : coût 2019)	363 000 €	586 000 €	586 000 €
	1.2	TAD		196 000 €	196 000 €
	2.1	Covoiturage (prestations d'accompagnement, licence, coût au trajet)	12 150 €	12 150 €	12 150 €
	2.1	Covoiturage (incitatifs financiers – hors TVA)	7 500€	7 500€	7 500€
	4.2	Location vélos longue durée (frais de fonctionnement)			6 000 €
	6.0 et 6.4	Agents CCYN sur les sujets mobilité (charges salariales)	60 000 €	60 000 €	60 000 €
	6.2	Observatoire des mobilités (budget enquêtes circulation / stationnement)	10 000 €	10 000 €	10 000 €
	6.1 et 6.3	Budget communication / animation	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Fonds de concours			Sous-total	462 650 €	881 650 €
	3.5 et 4.1	Aménagements cyclables (fonds de concours CYCL'YN 1'283'600 € sur 2022/29)	160 450 €	160 450 €	160 450 €
	3.6 et 4.3	Aménagements piétons (fonds de concours CCYN)	Enveloppe communale	Enveloppe communale	Enveloppe communale
			Sous-total	160 450 €	160 450 €
			Total	679 450 €	1 422 100 €
					1 048 100 €

Merci pour votre attention.



TRANSITEC
optimiseurs de mobilité · depuis 1954

Julie HAMM

julie.hamm@transitec.net

Sana TARKOUKI

sana.tarkouki@transitec.net

TRANSITEC Ingénieurs-Conseils

75 rue de la Villette · F-69003 LYON

T +33 (0)4 72 37 94 10 · F +33 (0)4 72 37 88 59

lyon@transitec.net · www.transitec.net

